

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Janvier Février 2024

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Nous sommes déjà bien avancés dans l'année 2024 et nous venons ici avec vous faire un point des différents sujets. Il en est principalement deux : le projet en cours de PLUiH auquel se référeront tous les projets d'urbanisme (construction immobilière, équipements publics, voirie..) et le sujet de l'incinérateur, sa reconstruction, ses retombées sur le quartier et les environs.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

Vous pourrez notamment le faire le **11 mars** au cours de notre **Assemblée Générale** à laquelle vous êtes conviés à partir de **18h00** salle de réunion place de l'église !

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de Saint Simon Environnement aura lieu le **11 mars** à **18h00** dans la salle place de l'Eglise.

Ordre du jour :

- Rapports d'activité et financier 2023
- Perspectives 2024
- Élections des membres du bureau de l'association

Vous y êtes pleinement conviés, vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, faire acte de candidature pour rejoindre les bénévoles qui animent Saint Simon Environnement (envoyez alors au préalable un mail de candidature à contact@saint-simon-environnement.org) Nous clôturerons par un moment de convivialité

Urbanisme

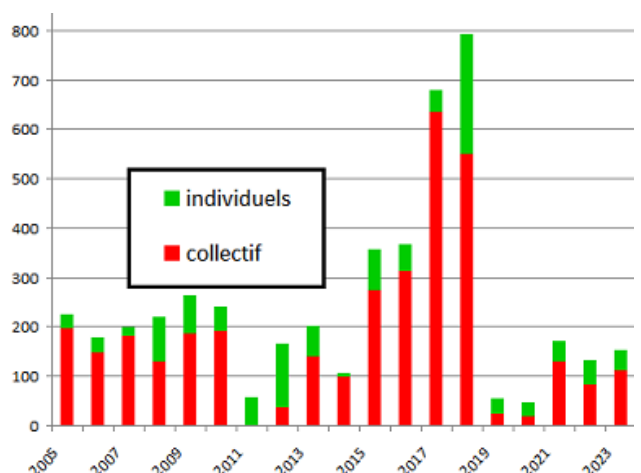
Bilan de l'urbanisation en 2023

110 logements accordés en collectif et 42 en individuel en 2023.

Le nombre de logements accordés sur le quartier a donc été de 152, un chiffre proche des années 2021 et 2022. A noter que 33 logements collectifs accordés au 18 chemin de Guilhermy ne verront pas le jour suite au retrait du promoteur.

Ce retour à une densification raisonnable est dû pour beaucoup à l'écoute de la Mairie qui est très attentive aux projets présentés et à l'existence des Commissions Urbanisme au sein desquelles nous avons l'opportunité d'émettre un avis.

Sans cela les logements collectifs auraient été probablement 3 fois plus nombreux.



Le futur PLUiH :

Pour le futur, le nouveau plan d'urbanisme (PLUi-H) devrait nous permettre de retrouver des règles de constructibilité en adéquation avec le tissu pavillonnaire que nous souhaitons maintenir à St-Simon.

Il existera bien sûr certains secteurs pour accueillir du collectif, mais sur la majeure partie du quartier, le retour à une emprise au sol maximum de 20% devrait favoriser la construction des maisons individuelles ou des petites résidences.

Le projet de PLUi-H sera adopté en juin par la Métropole, pour une application après enquête publique fin 2025.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer une contribution pour le futur plan d'urbanisme jusqu'au 31 mars 2024 ici :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/voir-les-avis>

Permis accordés :

- 23 appartements au 21 ch du Renard
- 1 maison au 98bis ch de Canto Laouzeto
- 16 appartements au 10 route de St-Simon
- 1 maison 1 rue Dhuoda

Dépôts de permis :

- 1 maison rue du Prilloume

Incinérateur



Le 13 janvier, St-Simon s'est réveillé sous quelques centimètres de neige, alors que Météo France, pourtant proche, n'avait pas prévu de précipitations.

Une légère brise d'Est (rare à Toulouse) a envoyé de la neige fabriquée par les rejets de l'incinérateur sur St-Simon. Ce phénomène atmosphérique très rare, mais qui avait déjà eu lieu il y a quelques années, a eu le mérite de matérialiser de façon visible les rejets gazeux que les riverains reçoivent habituellement.

Nous faisons aujourd'hui le point sur ce phénomène qui a été relaté dans les médias avec quelques inexactitudes ou raccourcis :

"Les rejets de l'incinérateur ne sont constitués que d'eau et de gaz carbonique" : la vapeur d'eau a bien provoqué la génération de la neige, mais les fumées de tous les incinérateurs contiennent aussi des dioxines et furanes (perturbateurs endocriniens reconnus), des NOx, du HCl, du SO2, divers métaux ainsi que des particules plus ou moins fines et des nanoparticules. Les rejets sont surveillés par l'exploitant du site et également par 2 capteurs gérés par ATMO Occitanie. Ces éléments sont rejetés 24h/24 toute l'année mais habituellement, on ne les voit pas. D'ici quelques mois, le traitement des fumées ne rejettera plus de vapeur d'eau, et le panache de fumée disparaîtra, mais pas les rejets invisibles.

"Cela n'a pas d'impact sur la santé". Comment en être certain ?

Les avis divergent sur le sujet : les exploitants de l'incinérateur mettent en avant le respect des normes, mais certaines de ces normes varient selon l'ancienneté de l'incinérateur et ont largement varié au fil des ans.

Il faut rappeler que 45 millions d'euros de travaux sont actuellement effectués pour baisser ces émissions qui sinon interdiraient la poursuite de l'activité dès 2025.

Par contre, concernant l'avis du corps médical, on pourra constater que certains médecins se sont élevés contre l'implantation d'incinérateurs proche des zones habitées (Lunel-Viel, Echillais, Givet, Clermont-Ferrand, Polignac).

En ce qui concerne l'incinérateur de Toulouse qui a été qualifié par l'association Zero Waste de "plus polluant de France", aucune étude épidémiologique n'a jamais été menée sur les populations, et aucune analyse des sols n'a été diligentée alors que cet incinérateur date de 1969.



En 2022, des riverains de l'incinérateur d'Ivry sur Seine ont fait réaliser des tests de dioxines sur des oeufs produits dans des poulaillers de particuliers. Suite aux résultats, l'ARS a mené une étude sur une plus grande échelle et a déconseillé la consommation des oeufs que les particuliers imaginaient bios. <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/polluants-organiques-persistants-lars-ile-de-france-maintient-et-precise-sa-recommandation-de-ne>

Notre association a fait réaliser en 2023 un test par le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de Vendée, pour connaître les taux de dioxines dans un échantillon d'oeufs provenant du poulailler d'un habitant demeurant à 800 m de l'incinérateur.

Les résultats ont annoncé un dépassement de 64% du taux maximal de dioxine et PCB fixé par l'OMS, ce qui rend ces oeufs impropres à la commercialisation.

Nous avons averti les autorités et demandé qu'une étude approfondie soit menée par l'ARS sur des échantillons plus importants, en suivant un protocole incontestable scientifiquement. Nous sommes en contact avec l'ARS et nous devons savoir si notre échantillon démontre une pollution des sols généralisée ou si elle est juste ponctuelle.

Il faudra ensuite déterminer si les dioxines sont causées par l'incinérateur, ou par d'autres sources (moteurs, chauffage, etc).

Il est complexe d'identifier les sources d'une pollution qui peuvent être multiples, mais à l'heure où se pose la question de la reconstruction de l'incinérateur, cette information doit être prise en compte pour ne pas reconstruire cette usine au milieu de 30 000 habitants, de collèges, d'écoles, de crèches. C'est possible tout en continuant à alimenter le réseau de chaleur. C'est une décision qui impacte les 40 prochaines années et c'est en 2024 que le choix du site sera fait.

Comme les 1700 personnes qui l'ont déjà fait, signez la pétition lancée par le Collectif de défense du quartier sur Change.org, en tapant "pétition incinérateur toulouse" dans votre moteur de recherche.

Composteurs gratuits



Toulouse Métropole vient d'annoncer la gratuité des composteurs pour les habitants des logements individuels, mais aussi des collectifs (sous réserve d'accord de la copropriété).

Vous pouvez facilement diminuer vos déchets alimentaires qui sont actuellement brûlés dans l'incinérateur, alors qu'ils contiennent beaucoup d'eau ! Sur une année, ce sont plus de 100 kg par habitant qui peuvent être évités.

Et en plus, au bout de quelques mois, vous obtiendrez un compost parfait pour vos plantations ou votre potager.

Nous sommes nombreux à être déjà équipés : ça ne sent pas mauvais !

Alors n'hésitez plus, réservez en ligne votre composteur sur le site de la Métropole : <https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/le-compostage>

Bien vivre ensemble

Petit rappel sur la réglementation des bruits de voisinage (arrêté préfectoral du 23 juillet 1996).

Les travaux de bricolage ou jardinage des particuliers susceptibles de gêner par leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h et de 16h00 à 18h00

D'autre part il est interdit de brûler les végétaux que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Pour les professionnels, l'interdiction vaut de 20h à 7h du lundi au samedi et tout le dimanche (sauf urgences).

Equipements publics, vie du quartier

Opération "**Des idées pour mon quartier**" :

Voici les idées qui ont été sélectionnées par un panel d'habitants dans le cadre de l'opération "des idées pour mon quartier". En fonction des budgets, certains de ces projets seront réalisés en 2024.

- Plots anti-stationnement devant l'école de musique Al Tempo rue Mazellier
- Signalétique piste cyclable pour le franchissement d'Eisenhower à hauteur de Guilhermy
- Prolonger la voie verte qui va au collège Guilhermy jusqu'à la base de la Ramée et créer en même temps un accès PMR jusqu'à la base depuis l'arrêt de bus
- Installer des systèmes de rafraîchissement pour les classes des écoles de Saint-Simon

Secteur Guilhermy:

La camera a été installée à proximité de l'école pour en sécuriser tout l'environnement, les riverains se sont manifestés publiquement suite à un fait divers que nous espérons ne plus revoir à Saint Simon.

Secteur Tibaous :

Le centre social de Saint Simon (09.72.83.40.47) a ouvert ses portes au 35bis chemin du Loup. Au service de tous et géré par Bas d'Immeubles, il a pour vocation d'accompagner parents, enfants, seniors selon les besoins détectés par l'enquête et les rencontres de la population et des partenaires en action sur le territoire. Une antenne de la mission locale de Toulouse, des activités dont de l'accompagnement scolaire, des aides administratives et des animations comme le Tai Chi, une offre de produits « faits maison », y sont d'ores et déjà actives.

Nous souhaitons voir ce type d'accompagnement se déployer aussi sur Guilhermy, nous savons que la Mairie le souhaite aussi.

Secteur Centre

- La construction de la maison de santé est quasiment terminée et les Dr BOYER JMEL et DR BILBA WONG recevront leurs patients au 3bis rue Réguelongue à partir du **26 février**.
Encore merci aux praticiens porteurs de ce beau projet en plein coeur de St-Simon et souhaitons que de nombreux professionnels les rejoignent pour augmenter l'offre de soin dans le quartier.
- Les travaux de rénovation de la pharmacie rue Réguelongue seront prolongés jusqu'à juin à cause d'imprévus sur la structure du bâtiment.
- Réaménagement de la place de l'église :
Suite aux réunions de concertation, le projet initial a été largement modifié pour prendre en compte les demandes des habitants et commerçants. Vous pouvez consulter les documents ici :
<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/coeur-de-quartier-saint-simon-eglise/f/578/meetings/697>

St-Simon : un quartier qui bouge !

Petit coup de publicité pour le Comité des fêtes qui officie sur l'ensemble de Saint Simon, des Tibaous à Guilhermy:

C'est une association loi 1901 de bénévoles. Il organise chaque année des événements festifs et apporte au quartier une dynamique citoyenne dans le respect de tous les habitants. Il s'associe aux autres associations du quartier, mais aussi à la Mairie, pour les soutenir dans leurs projets d'animation du quartier. Son Président Lionel Amiel et toute l'équipe de bénévoles vous invitent à participer aux animations organisées dans l'année et aussi à les rejoindre si vous voulez organiser des événements.

Pour voir le programme, contacter et/ou rejoindre l'équipe : allez sur

<https://www.facebook.com/groups/825331802561461/> ou par email : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com

- Carnabal : samedi 16 mars, Place de l'église. Organisé avec le concours des parents FCPE, Clae, écoles et Bas d'immeuble. Thème, Masques et Chapeaux.
- Bourse aux plantes : dimanche 7 avril - secteur Guilhermy
- Vide-Grenier – Bourse aux vélos : dimanche 28 avril, Place des Tibaous
- Saint-Simon Fait son jeu : dimanche 1er juin - Lieu Centre Culturel Saint-Simon
- Fête de la musique : date à confirmer en juin - Lieu Place église

Habitants de Saint-Simon, si vous souhaitez être tenus informés chaque jour des différents événements du quartier, participer à sa vie et pouvoir échanger dans une approche solidaire, connectez-vous à la page Facebook de **Saint-Simon Collectif de Défense** et de Solidarité à l'aide du QR CODE ci-contre.

Vous pourrez également accéder à un annuaire regroupant près de 250 professionnels, commerçants et associations du quartier.

<https://www.facebook.com/groups/342718956448276/>



PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 4 mars à 18h** dans la salle place de l'église. Tout le monde peut venir rencontrer les membres du Bureau tous les premiers lundi du mois à 18h.

BULLETIN D'ADHESION 2024

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2024 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le présent bulletin en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins bimestriels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès Internet, l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile